

SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE LA VAIGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 10 JUIN 2014

Etaient Présents :

- > Pour ARQUENAY : Christophe TINNIERE
- > Pour AUVERS LE HAMON : Gérard DAVID et Fernand LEROY (Suppléant)
- > Pour BEAUMONT PIED DE BOEUF : Pascal GANGNAT
- > Pour BOUESSAY : Daniel MONSIMERT
- > Pour CHEMERE LE ROI :
- > Pour LA BAZOUGE DE CHEMERE : Odile ROPARS
- > Pour LA CROPTE: Marielle SABIROU
- > Pour LE BIGNON DU MAINE :
- > Pour LE BURET :
- > Pour MESLAY DU MAINE : Pierre BORDIER
- > Pour PREAUX : Thierry GUITTER
- > Pour SABLE SUR SARTHE: Ghislaine BODARD-SOUDEE et Yves RENOULT
- > Pour ST DENIS DU MAINE :
- > Pour ST GEORGES LE FLECHARD : Arlette LEUTELIER
- > Pour ST LOUP DU DORAT : Jean-Claude BREHIN et Henri GILBERT (Suppléant)
- > Pour VAIGES : Yves LETERME (Suppléant)

Etaient excusés :

- > LE BURET Jean-Marc HULOT
- > ARQUENAY Jean-Pierre OLIVIER (Suppléant)
- > LA BAZOUGE DE CHEMERE Angèle FERET (Suppléante)
- > MESLAY DU MAINE Maurice GASCOIN (Suppléant)

Etaient absents :

- > LE BIGNON DU MAINE Jean-Louis BELLAY
- > CHEMERE LE ROI Georges MASSA
- > ST DENIS DU MAINE Didier LAMBERT

Etaient également présents :

SEIGNEURET Xavier - Technicien de rivières
LUCAS Yohann - Responsable technique des Syndicats

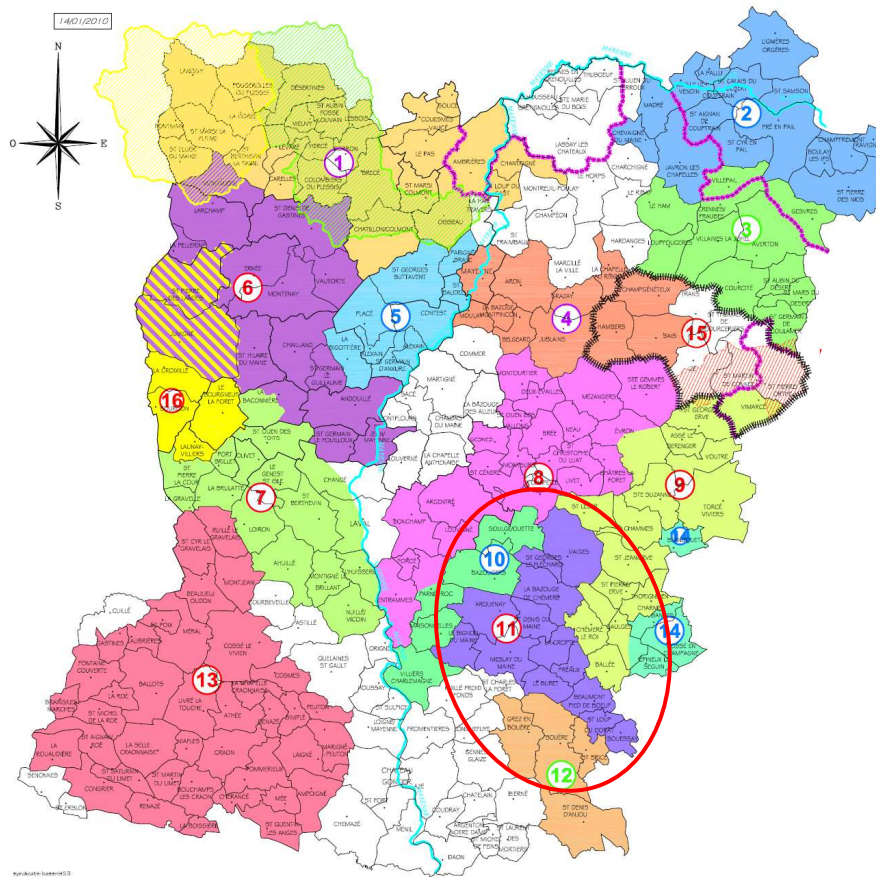
PRESENTATION DU SYNDICAT

M. Le Président laisse la parole à Xavier SEIGNEURET pour la présentation du Syndicat de bassin de la Vaige.

> En quelques chiffres

- 16 communes : ARQUENAY, AUVERS LE HAMON, BEAUMONT PIED DE BŒUF, BOUESSAY, CHEMERE LE ROI, LA BAZOUGE DE CHEMERE, LA CROPTE, LE BIGNON DU MAINE, LE BURET, MESLAY DU MAINE, PREAUX, SABLE SUR SARTHE, ST DENIS DU MAINE, ST GEORGES LE FLECHARD, ST LOUP DU DORAT, VAIGES.
- 62 km de cours d'eau principal
- 8 affluents principaux
- 102 km d'affluents
- 31 ouvrages (+ 3 sur le Vassé)
- 253 km² de bassin versant

> Localisation du bassin dans le Département



> Les compétences du Syndicat (Arrêté de modification des statuts en cours)

- Connaissance des ressources en eau
- Conservation quantitative et qualitative de l'eau
- Aménagement des conditions d'écoulement de l'eau par protection des rives, amélioration du lit
- Restauration de la continuité et de la morphologie des cours d'eau
- Entretien périodique du cours et des berges de la rivière dans un cadre validé règlementairement
- Optimisation des conditions de vie biologique en période d'étiage et le bon fonctionnement hydraulique
- Identification, restauration, entretien, préservation des zones humides situées dans le lit majeur des cours d'eau
- Sensibilisation de toute population sur les problématiques de la qualité des cours d'eau

> L'intersyndicat:

Membre du regroupement intersyndical avec l'ERVE, le VICOIN, la JOUANNE, la TAUDE et l'ERVE & TREULON

Mutualisation des moyens

- **Humains** : Techniciens et Secrétaire

Agents mis à disposition par le Syndicat du Bassin de l'ERVE

- ✓ Xavier SEIGNEURET: Technicien pour l'ERVE et la VAIGE
- ✓ Nicolas BOILEAU : technicien pour la JOUANNE et Le VICOIN
- ✓ Yohann LUCAS : Responsable technique des 6 Syndicats
- ✓ Cécilia ANDRE : technicienne pour la TAUDE et L'ERVE AVAL ET TREULON
- ✓ Aurélie MASSOT : Secrétaire des Syndicats de l'ERVE, de la JOUANNE, de la VAIGE et du VICOIN

- **Matériels** : Partage des frais

Achats de matériels (tronçonneuse, débroussailleuse, tachéomètre, ordinateurs, ...)

Locations de véhicules, de l'atelier à ST BERTHEVIN et du bureau à STE SUZANNE

↳ Coûts réglés par le Syndicat de l'ERVE puis demande de remboursement de leurs parts à chaque syndicat

Info : Site internet commun en cours de construction

> Les principaux textes de loi :

- ↳ Directive Cadre européenne (DCE) : *Bon état écologique pour 2015*
- ↳ Lois sur l'eau et les Milieux Aquatiques de 2006 (LEMA) : *Permettre la reconquête de l'état écologique des cours d'eau*

- ↳ Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) : *Instrument de planification qui fixe les orientations de la gestion équilibrée de la ressource en eau dans l'intérêt général*
- ↳ Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) : *Déclinaison locale du SDAGE*
 - La qualité des eaux
 - La morphologie
- ↳ Classement des Cours d'eau (Arrêté du 17 Juillet 2012)
- ↳ Régime Juridique des Cours d'eau

> Périmètre du SDAGE Loire Bretagne :



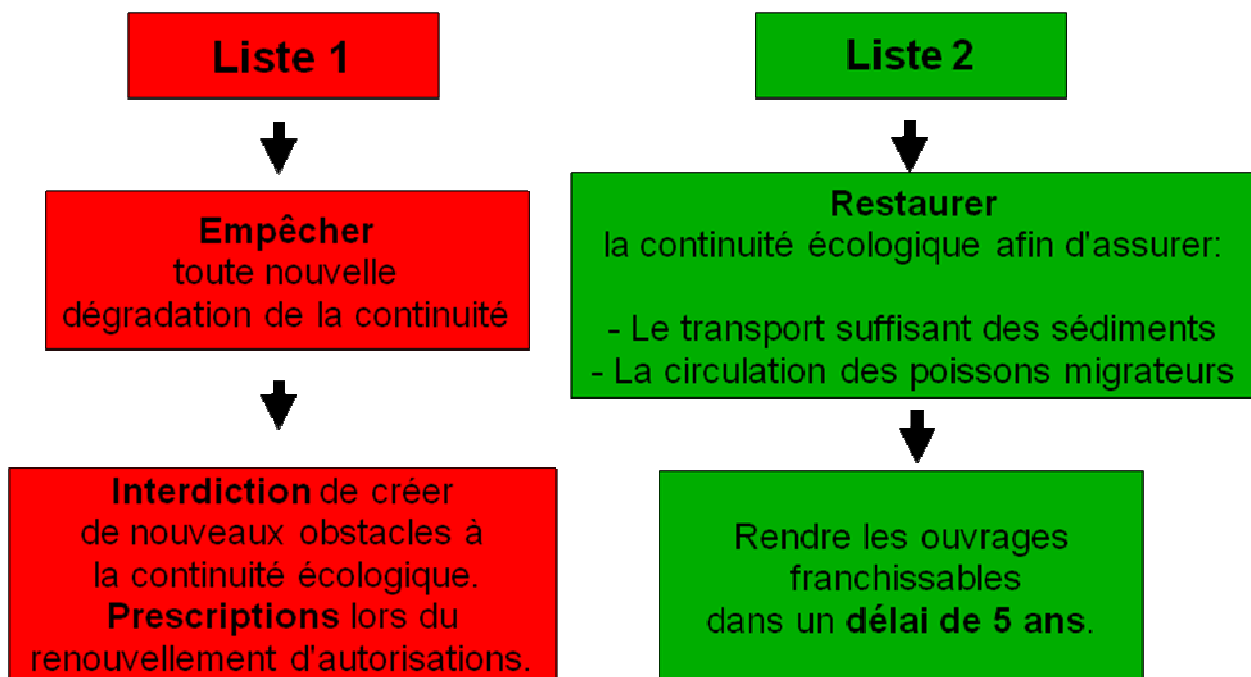
> Périmètre du SAGE Sarthe aval :



Les SAGE du bassin versant de la Maine

> Classement des cours d'eau (juillet 2012) :

2 listes - 2 objectifs

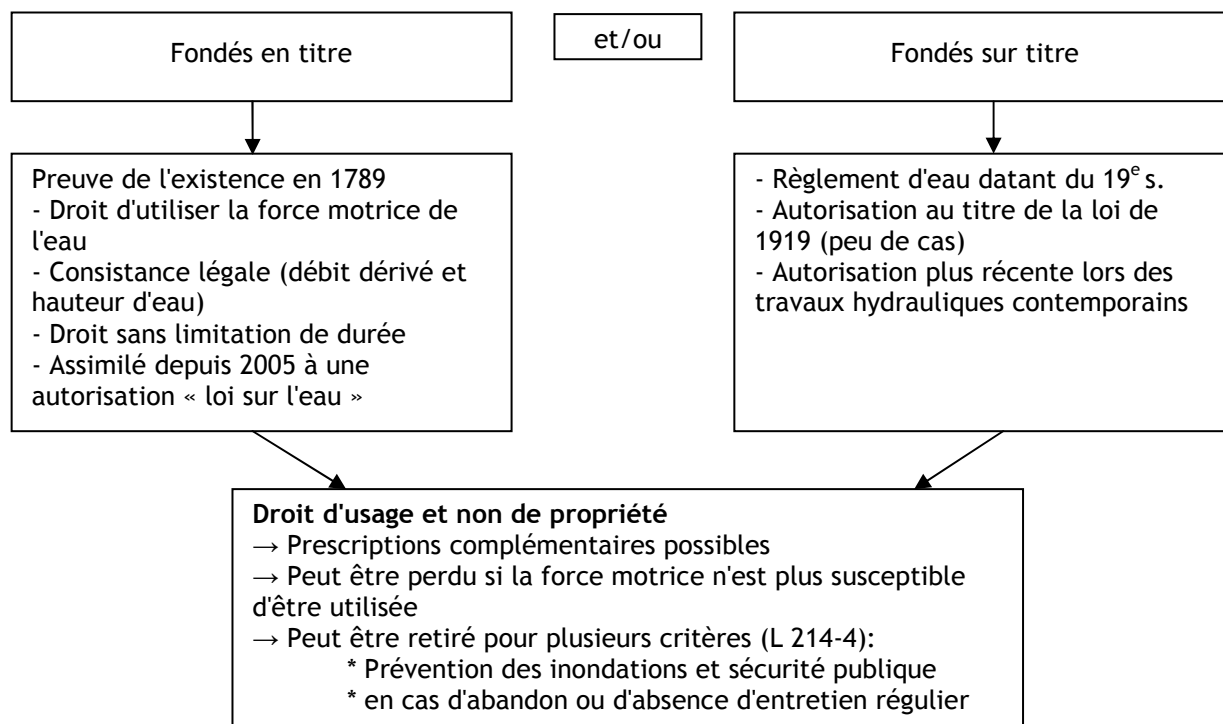


Un cours d'eau peut être :

- Liste 1
- Liste 2
- Liste 1 et 2
- Non classé

Les classements sont révisables tous les 5 ans.

> Les droits d'eau :



Sur la Vaige : 7 droits d'eau valides, et 25 non valides

> Le Contrat Restauration Entretien (CRE) :

Signé le 27 Janvier 2010 entre :

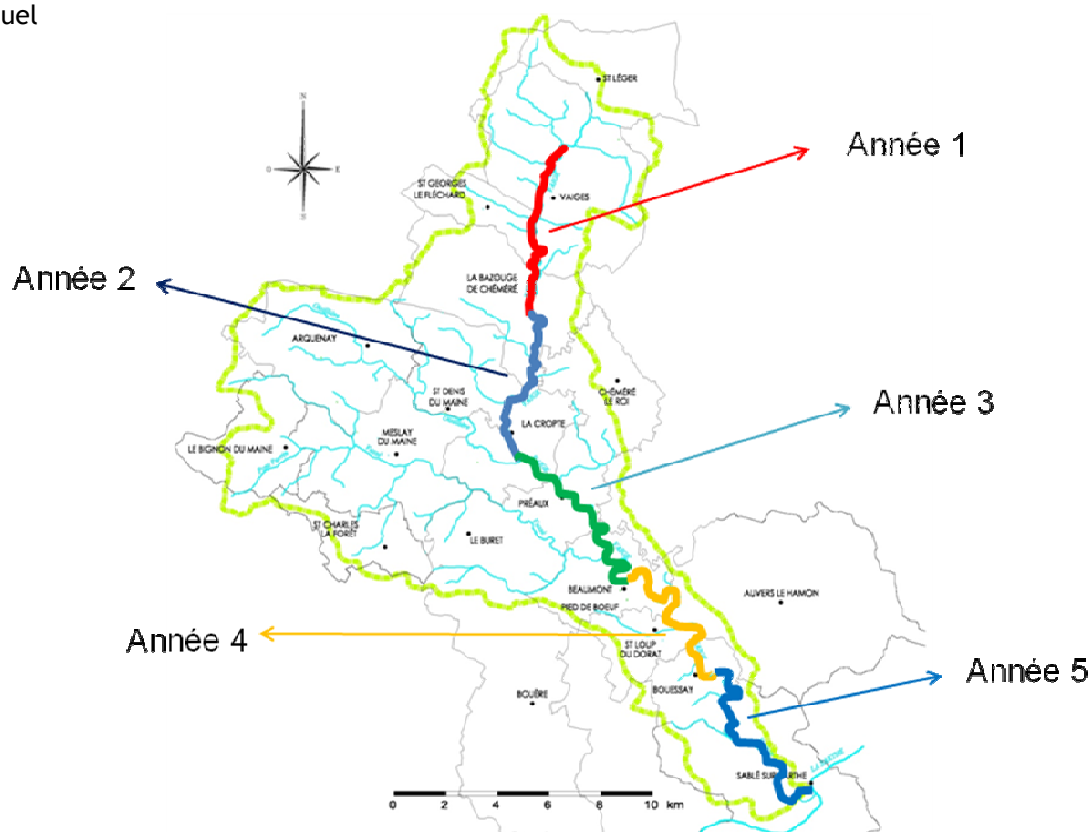
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Le Département de la Mayenne
- La Région
- La Préfecture de la Mayenne

Montant : 1 042 912 € dont 345 111 € à la charge du Syndicat

- Durée : 5 ans

Enquête publique avec Avis favorable et Première Déclaration d'Intérêt Général autorisant les travaux en 2010

- Un programme pluriannuel



↳ Différentes actions :

- ✓ Restauration de la ripisylve
 - Débroussaillage
 - Plantations
- ✓ Lutte contre le piétinement
 - Aménagement d'abreuvoirs
 - Clôtures

Les différents éléments à prendre en compte :

 - *Etat de l'abreuvoir existant et importance de la dégradation des berges et du lit qui y est associé ;*
 - *Nombre d'animaux présent et durée de la mise à l'herbe des animaux ;*
 - *Type d'animaux (bovins, équins, moutons...).*
- ✓ Lutte contre les plantes envahissantes
 - Jussie
 - Élodée du Canada
 - Renouée du Japon
- ✓ Continuité écologique et morphologie
- ✓ Suivi des indicateurs
 - IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) = Petite faune de la rivière
 - IBD (Indice Biologique Diatomées) = Algues microscopiques
 - IPR (Indice Poisson Rivière) = Pêche électrique
- ✓ Actions sur la morphologie
Entre 2010 et 2014 : 1 ouvrage aménagé à PREAUX, 3 ouvrages abaissés à LA BAZOUGE DE CHEMERE et ST LOUP DU DORAT, 2 ouvrages supprimés à SABLE SUR SARTHE.

> Etude sur les ouvrages hydrauliques :

- ↳ Etude conduite par HYDROCONCEPT
 - Trouver une solution par site sur les 31 ouvrages (+ 3 sur le Vassé)
 - Etude des usages
 - Plan précis
 - Solution en concertation avec les riverains
 - Différentes solutions
 - Effacement complet + mesures de renaturation
 - Maintien d'un niveau d'eau par seuil à macro-rugosité
 - Rivière de contournement
- Dossier DIG pour enquête publique
- Convention de travaux entre riverain et le SB Vaige

> Etude bilan CRE 2010-2014 : Préparation d'un nouveau CTMA 2015-2019

- Obligation stipulée lors de la signature du CRE en 2010
- Etude technique et sociologique
 - Passage terrain
 - Entretien physique et téléphonique
- Proposition d'actions sur les 5 prochaines années
 - Ruisseaux / Zones humides / Ouvrages
- Préparation des éléments administratifs pour DIG et enquête publique

- ↳ Lancement de l'appel d'offres pour étude fin d'année

POINT SUR LES TRAVAUX

> Travaux d'entretien de la Vaige

Débroussaillage = 85 000 €

- Rivière principale : BEAUMONT PIED DE BŒUF, ST LOUP DU DORAT, BOUESSAY
- Ruisseau le Vassé : LA CROPTÉ, MESLAY DU MAINE, ST DENIS DU MAINE

Embâcles = 10 000 €

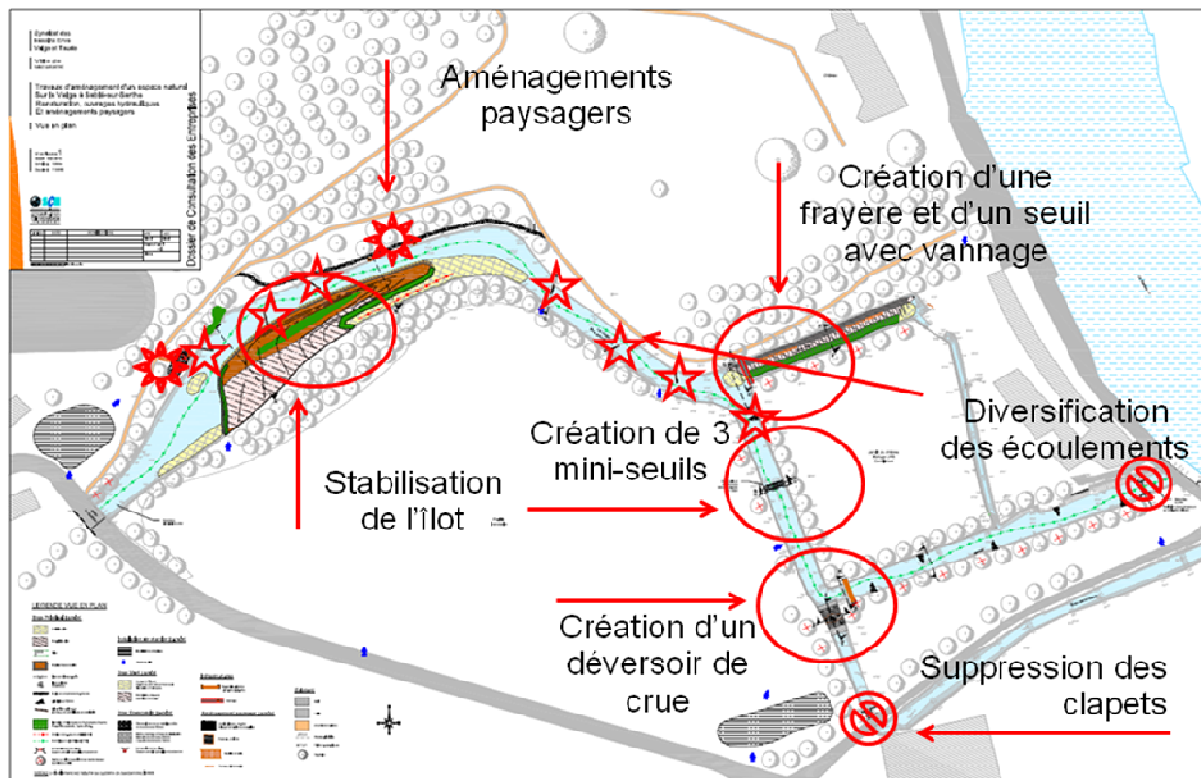
Abreuvoirs = 20 000 €

> Travaux divers

- Protection tête de pont à MESLAY DU MAINE sur le ruisseau du Vassé (Enrochement = 1 500 €)
- Nettoyage ruisseau des Brosses à PREAUX et changement de buses = 1 800 €
- Travaux enrochement digue du plan d'eau de VAIGES sur 220 m (Travaux à charge de la commune) : Lancement de la consultation des entreprises et suivi des travaux assurés par le Syndicat

> Travaux d'aménagement d'un espace naturel à SABLE SUR SARTHE

Les travaux ont commencé début juin 2014 pour un montant de 240 000 €. Ils seront réalisés par l'entreprise SARL LEMEE GAUTHEUR.



> Projet de contournement du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE

Xavier SEIGNEURET rappelle que la commune a approuvé l'aménagement du plan d'eau, en retenant la solution 2 qui correspond à la création d'une rivière de contournement tout en maintenant un plan d'eau de 9000m² environ (15 000 m² actuellement).

Pour rappel, la solution n°1 prévoyait l'aménagement d'une passe à poissons avec maintien du plan d'eau, automatisation du barrage et curage du plan d'eau. Cette solution était estimée à environ 250 000 €.

La solution 3 proposait le démantèlement du barrage et la suppression totale du plan d'eau et sa renaturation, ces travaux étaient estimés à environ 160 000 €.

LANCEMENT DE L'ETUDE BILAN DU CRE DE LA VAIGE

Vu le Contrat Restauration Entretien signé le 27 janvier 2010 et notamment l'obligation de réaliser une évaluation des actions réalisées en dernière année du contrat ;

Considérant que l'étude bilan est obligatoire dans le cadre de la conduite du C.R.E. et que ce document sera utile au Syndicat pour planifier et ajuster les travaux à programmer dans le cadre d'un prochain contrat dit « Contrat Territorial Milieux Aquatiques » avec les financeurs ;

Considérant la nouvelle réglementation sur les poissons migrateurs et le nouveau classement de certains affluents du de la Vaige en application de l'article L 215-17 du Code de l'Environnement ;

Considérant le besoin de définir les enjeux et les priorités sur la continuité écologique, et d'une manière générale, sur le bon fonctionnement des cours d'eau du Bassin de la Vaige ;

Considérant que le programme d'actions « 2015-2019 » fera l'objet d'une proposition de la part du Bureau d'Etudes qui sera discutée et soumise à l'approbation du Comité Syndical ;

M. Le Président précise que cette étude est estimée à environ 35 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- **Accepte de lancer l'appel d'offres pour le marché d'étude « l'évaluation du Contrat Restauration Entretien du bassin de la Vaige (2010-2015) et la définition d'un nouveau programme d'actions (2015-2020) »**
- **Décide de solliciter les demandes de subventions auprès des financeurs : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Général de la Mayenne et le Conseil Régional ;**
- **Autorise M. Le Président à signer tout document relatif à ce dossier et au marché public lié à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Pierre BORDIER

Le Président,
Pascal GANGNAT